

AIR 2030 en trois dimensions

Autor(en): **Vautravers, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft [1]: **Numéro Thematique Aviation**

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-868020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Une patrouille de F/A-18 au-dessus de la Suisse. Photo © Forces aériennes.

Editorial

AIR 2030 en trois dimensions

Col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Le projet AIR 2030 est l'enjeu central pour notre armée et notre politique de sécurité, aujourd'hui et pour le prochain demi siècle. Ne nous laissons pas distraire par la communication sur divers thèmes qui peuvent paraître secondaires ou éloignés du but. Car le maintien d'une défense aérienne pour les prochaines décennies est décisif à plus d'un titre.

AIR 2030 et politique

Le processus politique est désormais enclenché. Il permettra au peuple suisse de se prononcer en septembre 2020. Sur les huit milliards accordés initialement pour le renouvellement de la défense aérienne, il s'agira de voter afin d'accepter un arrêté de planification consacrant six milliards au renouvellement de l'ensemble des avions de combat helvétiques entre 2020 et 2030.

Les élections du Parlement fédéral cet automne devraient permettre à la campagne politique, en été 2020, d'avoir lieu dans un contexte moins passionnel et personnalisé, peut-être moins populiste, que dans un contexte électoral. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer aujourd'hui que la campagne pour le maintien de notre défense aérienne a déjà débuté. Sans conditions favorables créées au Parlement, la campagne risque d'être encore plus dure qu'en 2014. On sait déjà que la Suisse romande sera le terrain-clé – d'où la question centrale des accords compensatoires et les participations industrielles.

AIR 2030 et stratégie

Dans le même temps, le Conseil fédéral et le nouveau Parlement attendent un nouveau Rapport sur la politique de sécurité, qui doit actualiser celui de 2016. La marge de manœuvre pour ce RAPOLSEC 2020 ou 2021 ou peut-être même 2022 est limitée. S'il s'écarte trop de la précédente mouture, minimisant l'augmentation des tensions internationales, la course à l'armement et le réarmement de nos voisins européens, il deviendra difficile de justifier l'acquisition d'avions, de missiles et de plateformes terrestres. S'il n'évoque pas les nouvelles menaces – cyber, information, drones aériens ou terrestres, missiles de croisière ou balistiques, bombes sales et terrorisme – il sera critiqué pour n'avoir rien apporté de nouveau.

S'il traite de questions géopolitiques, de politique étrangère, de criminalité intérieure ou de migration, de perspectives économiques ou encore technologiques, il déclenchera des résistances. S'il n'en parle pas, ce sera pire car il manquera sa cible, une fois de plus, en ne donnant pas de cap stable pour le développement de l'armée et de la politique de sécurité. L'exercice est donc difficile et il faut peut-être à nouveau se poser la question de savoir si le RAPOLSEC dans sa forme actuelle, inaugurée en 1990 – à la suite de la votation pour la suppression de l'armée – ne mérite pas d'être revu pour devenir un véritable instrument de pilotage stratégique, une vision ou un programme. Pour froisser moins de susceptibilité, le RAPOLEC peut également proposer des variantes et des choix stratégiques – à la manière des études AIR 2030 et sur les Forces terrestres. Quoiqu'il en soit, nous n'éviterons pas cette discussion l'an qui vient.

AIR 2030 et Forces terrestres

L'élaboration d'un document consacré au développement des Forces terrestres et l'alimentation en personnel sont le prochain compartiment de terrain. Car les six milliards prévus et la stratégie proposée aujourd'hui, de même que la baisse des effectifs prévisible en raison du non respect du principe de l'obligation de servir, du gonflement incontrôlé du service civil, sont préoccupants. Ensemble, ils conduisent à l'abandon de la capacité de défense du territoire et de la population ainsi qu'à la reconfiguration de l'armée autour de tâches subsidiaires.

Il nous faut donc rappeler notre attachement à une armée en tant que « système » cohérent, capable de surveiller, de protéger ou de gagner la supériorité sur l'ensemble du territoire, dans les airs, en campagne comme dans les agglomérations, sans oublier la sphère de l'information.

Ces besoins exigeront des investissements et des crédits plus élevés. Il faudra compenser le manque de matériel et la stagnation de ces dernières années. Nous investirons ainsi dans notre sécurité, notre liberté et notre stabilité. Ces efforts nécessitent du réalisme, de la volonté et du courage ; ainsi qu'un engagement sans faille des cadres et des citoyens-soldats – qui sont concernés au premier chef par ces questions.